

Prix jeune chercheur ou chercheuse de l'année de l'Université d'Ottawa

Date limite annuelle de réception des candidatures: **10 décembre** (si cette date est un jour de fin de semaine, la date limite est automatiquement le jour ouvrable suivant).

Le Prix Jeune chercheur ou chercheuse est remis chaque année à des membres du corps professoral qui ont apporté une contribution exceptionnelle à la recherche et à l'enseignement à l'Université d'Ottawa. Le prix est décerné dans deux catégories : les sciences sociales et humaines et les sciences pures et appliquées. Les lauréats sont choisis par deux comités de sélection, présidé chacun par l'un des vice-recteurs associés à la recherche.

Critères d'admissibilité

Pour être admissible, la personne nominée doit détenir un poste à temps plein permanent ou menant à la permanence à l'Université ou un poste régulier auprès d'un institut affilié. Au moment de sa mise en candidature, elle doit avoir cumulée au moins deux années et au plus sept années comme chercheur principal et professeur-chercheur à temps plein. Chaque prix s'accompagne d'une bourse de 10 000 \$ pour couvrir le salaire d'un étudiant de cycle supérieur supervisé par le récipiendaire. Il est également prévu que, durant l'année de l'obtention du prix, les lauréats n'auront pas de responsabilités administratives et bénéficieront d'une réduction de leur charge d'enseignement telle que prescrite par le doyen de sa faculté.

Processus de nomination

Chaque dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

1. Une lettre de mise en candidature provenant du doyen de la faculté et justifiant la candidature proposée;
2. Une appréciation de deux à quatre pages (double interligne) expliquant les motifs de la candidature rédigée par le doyen ou le directeur du département ;
3. Un curriculum vitae (de préférence, selon le modèle du CESO) incluant les publications, les conférences sur invitation, les subventions et contrats, les co-chercheurs actuels et passés (étudiants de 1^{er} cycle et de cycles supérieurs supervisés, boursiers postdoctoraux supervisés, autres) ainsi que les étudiants dirigés aux études supérieurs.
4. Deux lettres de recommandation appuyant la candidature ainsi qu'une courte biographie pour chacun des répondants. Ces lettres doivent provenir d'experts dans le domaine de compétence de la personne nominée qui n'ont jamais collaboré avec cette dernière. Les lettres en provenance de l'Université d'Ottawa ou d'établissements auprès desquels les candidats ont été affiliés par le passé ne seront pas acceptées. Les lettres de recommandation (copie originale ou format PDF sur papier en-tête avec signature) seront directement envoyées à l'adresse suivante :

Sylvain Charbonneau, Ph.D.

Vice-recteur à la recherche (intérimaire)

Objet : Prix Jeune Chercheur ou Chercheuse de l'année (nom de la personne nominée)

Université d'Ottawa

550, rue Cumberland, pièce 246

Ottawa (Ontario) K1N 6N5

melanie.bellefeuille@uOttawa.ca

N.B : Un dossier de candidature pour le Prix jeune chercheur ou chercheuse de l'année peut être resoumis pour une deuxième année consécutive, c'est-à-dire garder la même lettre d'appui du doyen ou du chef de département ainsi que les mêmes lettres de recommandation et réviser seulement le CV avant la resoumission.